

Selon plusieurs associations, BASF, près de Rouen, rejette des quantités record de polluant éternel

Avec l'AFP.

Selon plusieurs associations et partis politiques, l'entreprise BASF située à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) détiendrait le triste « record de France » de rejet de TFA, un polluant éternel. C'est en tout cas ce qu'elles dénoncent ce vendredi 10 janvier 2025, dans une lettre transpartisane.

Les partis Écologistes, MoDem, LFI, PS, PCF, Horizons, mais aussi l'UFC Que Choisir, la CFDT ainsi qu'une dizaine d'associations dénoncent une pollution « **record** » au polluant éternel TFA par l'usine BASF, située à Saint-Aubin-Lès-Elbeuf, près de Rouen (Seine-Maritime), apprend-on ce vendredi 10 janvier auprès de l'AFP.

Lire aussi : [INFO OUEST-FRANCE. Ces 1 226 usines et sites qui rejettent des polluants éternels dans les eaux](#)

Les signataires de la lettre, envoyée à la préfecture, la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), l'agence de l'eau et à l'ARS (Agence régionale de santé) parlent d'une pollution « **majeure et persistante : les rejets en quantités anormalement élevées de TFA, un polluant éternel de la famille des PFAS, par l'usine BASF** ».

Chiffres à l'appui : les eaux polluées ont atteint, selon cette lettre, une concentration en TFA de « **420 000 µg/l** » en entrée de la station d'épuration, qui traite les rejets de l'usine BASF, et « **28 000 µg/l en sortie de station les 21 et 23 mai 2024** », donc directement dans la Seine.

Des tests pour la population

La source de cette pollution au TFA semble être la production par l'usine BASF de Fipronil, un insecticide « tueur d'abeilles » interdit d'utilisation en Europe mais toujours produit en France, qui en a exporté 1 400 tonnes en 2023, selon l'ONG suisse Public Eye.

Le TFA (acide trifluoroacétique) est [une molécule très persistante issue de la dégradation de certains polluants éternels](#), les PFAS, substances présentes dans des [pesticides, des revêtements anti-adhésifs de poêles, des mousses anti-incendie ou des cosmétiques](#), et particulièrement dans les rejets des usines qui les produisent.

Peu d'études ont été menées sur le seuil de nocivité du TFA pour la santé, mais l'Institut national de la santé publique et de l'environnement néerlandais propose de fixer une norme à 2,2 µg/l, soit près de 13 000 fois moins que ce qui a pu être détecté à la sortie de la station d'épuration à Saint-Aubin-Lès-Elbeuf.

Les signataires du courrier demandent notamment la prise en charge de tests sur la population, la transparence sur ces rejets et leur présence dans les nappes phréatiques et une étude de

l'impact des pollutions. Contactée par l' *AFP*, la direction de l'usine n'a pas répondu vendredi.